

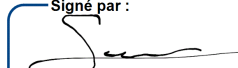


Comptes annuels au 31 décembre 2024

*MICROWAVE VISION SAS
13 rue du Zéphir
91140 Villejust
SIREN : 340 342 153*

Certifié conforme
à l'original

SASSUS GUILLAUME

Signé par :

6E9EF0DA7B1F42F...



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 164 112	2 627 705	536 407	644 121
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	644 606		644 606	390 439
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 201	7 279	24 922	31 855
Autres immobilisations corporelles	49 538	34 288	15 250	23 902
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	55 446 007		55 446 007	55 446 007
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	26 961 525	4 717 644	22 243 880	21 206 260
Autres immobilisations financières	162 145		162 145	161 772
ACTIF IMMOBILISÉ	86 460 134	7 386 916	79 073 218	77 904 356
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	103 448	42 999	60 449	60 764
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	47 814		47 814	8 664
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 686 189		15 686 189	13 355 310
Autres	21 526 151		21 526 151	18 656 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 144 985		3 144 985	8 700 808
Charges constatées d'avance	204 318		204 318	134 925
ACTIF CIRCULANT	40 712 905	42 999	40 669 906	40 916 514
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	378 800		378 800	401 921
TOTAL ACTIF	127 551 839	7 429 915	120 121 924	119 222 791

Signé par :

6E9EF0DA7B1F42F...



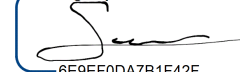
MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024


Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 293 402	1 293 402	1 293 402
Prime d'émission, de fusion, d'apport	55 200 459	55 200 459
Écarts de réévaluation	2 125	4 413
Écart d'équivalence		
- Légale	350 971	350 971
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	32 036 061	14 351 496
Report à nouveau	5 396 455	5 290 319
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	439 544	17 684 567
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	55 091	55 091
CAPITAUX PROPRES	94 774 109	94 230 718
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges	378 800	401 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	378 800	401 920
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	100 228	909 686
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	15 565 413	15 452 945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	6 717 340	7 167 887
Dettes :		
- Fiscales et sociales	664 406	691 643
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	472 338	335 603
EMPRUNTS ET DETTES	23 519 725	24 557 764
Écarts de conversion passif	1 449 290	32 388
TOTAL PASSIF	120 121 924	119 222 791

Signé par :



6E9EF0DA7B1F42F...



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens		4 243 505	4 243 505	5 120 603
- De services	1 282 090	6 362 794	7 644 884	7 791 784
Chiffre d'affaires net	1 282 091	10 606 299	11 888 389	12 912 387
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			2 424	
Autres produits			117 334	110 916
PRODUITS D'EXPLOITATION			12 008 146	13 023 303
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 580 305	4 770 411
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			-28	
Autres achats et charges externes *			2 938 217	3 466 454
Impôts, taxes et versements assimilés			50 765	60 164
Salaires et traitements			1 379 940	1 320 381
Charges sociales			546 539	534 642
- Amortissements sur immobilisations			303 267	332 017
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant			10 735	7 972
- Provisions pour risques et charges			20 147	91 686
Autres charges			1 036 220	760 568
CHARGES D'EXPLOITATION			10 866 107	11 344 295
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 142 039	1 679 008
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				18 901 774
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 849 638	1 360 391
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			401 920	870 395
Différences positives de change			251 704	722 051
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 503 262	21 854 612
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			640 858	2 929 685
Intérêts et charges assimilées			1 053 572	1 033 785
Différences négatives de change			84 242	1 096 168
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			1 778 672	5 059 637
RÉSULTAT FINANCIER			1 724 591	16 794 975
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 866 630	18 473 982



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	65 957	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 957	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	29 046	3 906
Sur opérations en capital	2 080 738	734 002
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 109 783	737 908
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 043 826	-737 908
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	383 260	51 508
TOTAL DES PRODUITS	15 577 366	34 877 914
TOTAL DES CHARGES	15 137 822	17 193 347
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	439 544	17 684 567

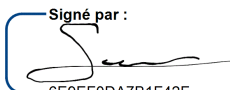
Signé par :

 6E9EF0DA7B1F42F...



Table des matières

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1. CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES
- 2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 2.5. STOCKS
- 2.6. CREANCES
- 2.7. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES
- 2.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 2.9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS
- 2.10. PROVISIONS
- 2.11. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE
- 2.12. RECONNAISSANCE DES PRODUITS
- 2.13. INTEGRATION FISCALE

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 3.4. VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE
- 3.5. STOCKS
- 3.6. CREANCES CLIENTS
- 3.7. AUTRES CREANCES
- 3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.10. CAPITAUX PROPRES
- 3.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 3.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES
- 3.13. DETTES FOURNISSEURS
- 3.14. DETTES FISCALES ET SOCIALES
- 3.15. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
- 3.16. COMPTE DE REGULARISATION PASSIF

4. AUTRES INFORMATIONS

- 4.1. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER
- 4.2. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL
- 4.3. VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
- 4.4. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE
- 4.5. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 4.6. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE
- 4.7. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE
- 4.8. REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 4.9. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- 4.10. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 4.11. EVENEMENTS POSTERIEURS
- 4.12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2024 est de 120 121 924 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 439 544 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le président en date du 22 mai 2025.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

1. Faits marquants de l'exercice

Le groupe a décidé de procéder à l'acquisition de son distributeur indien la société MSPL, un SPA a été signé en décembre 2024 avec une date d'acquisition définitive au 17 février 2025.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

Permanence des méthodes,
Continuité de l'exploitation,
Indépendance des exercices,

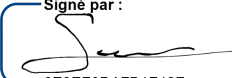
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Certifié conforme
à l'original

SASSUS GUILLAUME

Signé par :

6E9EF0DA7B1F42F...



2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- | | |
|---|------------|
| • Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| • Matériels et outillages | 3 à 7 ans |
| • Matériels de transport | 5 ans |
| • Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 11.4%.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.



2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles concernent principalement les pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2024.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.



Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1,75% constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis.
- Taux d'actualisation : 3,38%
- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47%

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- *Vente de produits et d'études :*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.

- *Maintenance :*

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

2.13. Intégration fiscale

La société fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2022, d'un groupe d'intégration dont RAINBOW HOLDING SAS est la société tête de groupe, elle est située au 13 Rue du Zéphyr 91140 Villejust. Elle est la société consolidante du Groupe.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.



3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2024	Amortissements Au 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Autres immobilisations incorporelles	2 982 837	181 275		-	3 164 112	2 627 705	536 407
Immos incorp en cours	390 439	570 872	-316 704		644 606	-	644 606
TOTAL	3 373 275	752 147	- 316 704	-	3 808 718	2 627 705	1 181 013

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	Valeur brute 31/12/2024	Amortissements Au 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Matériel et outillage industriel - MV Italy	33 587	-	-	-1 386	32 201	7 279	24 922
Agencements	12 905	-	-	-	12 905	7 889	5 016
Matériel de transport	28 288		-	-	28 288	19 318	8 970
Matériel de bureau et mobilier informatique	8 417	-	-	-71	8 345	7 081	1 264
Immobilisation corp en cours	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	83 197	-	-	-1 458	81 739	41 567	40 172

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Transfert	Ecart de conversion	31/12/2024	Dépréciation au 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Titres de participation	55 446 007		-			55 446 007		55 446 007
Prêts	25 641 700	3 114 449	-1 794 624	-	-	26 961 525	- 4 717 644	22 243 881
Autres immobilisations financières	161 772	50 123	-48 731	-	- 1 020	162 145		162 145
TOTAL	81 249 479	3 164 572	-1 843 354		-1 020	82 569 677	- 4 717 644	77 852 033



3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2023	Dotations	Reprises/ Reclassements	Ecart de conversion	31/12/2024
Frais de recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	2 338 716	288 989	-		2 627 705
Immobilisations incorporelles	2 338 716	288 989			2 627 705
Matériels et outillages industriels	1 732	4 435	977	135	7 279
Agencements	6 275	1 614	-		7 889
Matériels de transport	12 246	7 072	-		19 318
Matériels de bureau et mobilier informatique	7 187	973	-977	-102	7 081
Immobilisations corporelles	27 440	14 094	-	33	41 567
Autres immobilisations financières	4 435 439	282 205	-		4 717 644
Immobilisations financières	4 435 439	-	-		4 717 644
TOTAL	6 801 595	585 288	-	33	7 386 916

3.5. Stocks

	31/12/2023	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2024
Stocks pièces détachées	96 254	7 194	-	-	103 448
Stocks – provision pour dépréciation	- 35 490	-10 735	1 803	1 423	-42 999
TOTAL	60 764	-3 541	1 803	1 423	60 449

3.6. Créances clients



Le solde clients au 31 décembre 2024 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France et Europe		3 967 983
Etats Unis	2 373 614	4 243 658
Chine	145 021	101 838
Hong Kong	-	522 977
Japon	170 664	382 193
Israël	1 815 857	1 962 384
TOTAL	4 505 155	11 181 034

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel - note de frais	-	-
Personnel - acompte sur salaire	2 500	-
Organismes sociaux	-	-
Etat- crédit d'impôt recherche	427 269	814 329
Etat - Impôt sur les bénéfices	142 849	110 623
TVA déductible	134 797	103 825
Crédit de TVA à reporter	219 820	27 230
TVA sur factures non parvenues	141 746	179 475
Liaison MVG HONG KONG	92 140	94 579
Liaison Rainbow / Microwave vision	17 650 600	17 325 983
Liaison MVG AMS, Ltd	-	-
Liaison Microwave Vision, Ltd	-	-
Liaison ORBIT MVG	740 639	-
Liaison ORBIT Israel	1 973 790	-
Divers - produits à recevoir	-	-
TOTAL	21 526 151	18 656 043

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Les comptes à terme au titre de l'exercice précédent ont été soldés.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 204 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement, de redevances et abonnements pour 183 k€.

3.10. Capitaux propres



	Solde 31/12/2023	Solde Résultat 2023	Autres Mouvement s	Ecart de conversion	Résultat de L'exercice 2024	Solde 31/12/2024
Capital social	1 293 402	-	-	-	-	1 293 402
Prime d'émission	55 200 459	-	-	-	-	55 200 459
Ecart rééval.	4 413	-	-	-2 288	-	2 125
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	14 351 496	17 684 567	-	106 135	-	32 142 198
RAN	5 290 319	-	-	-	-	5 290 319
Amortissement dérogatoire	55 091	-	-	-	-	55 091
Résultat 2023	17 684 567	- 17 684 567	-	-	-	
Résultat 2024	-	-	-	-	439 544	439 544
TOTAL	94 230 718	-	-	103 847	439 544	94 774 109

Le capital social est constitué de 6 467 012 actions d'une valeur nominale 0.20 €.

L'amortissement dérogatoire concerne les frais d'acquisition des titres de participation de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2019.

3.11. Provisions pour risques et charges

	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Provisions pour charges	401 920	378 800	401 920	378 800
TOTAL	401 920	378 800	401 920	378 800

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2024 se décompose de la façon suivante :



Échéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	100 228	-	-	100 228
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	15 565 413	-	-	15 565 413
TOTAL	15 665 640	-	-	15 665 640

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 014 564 € sur l'exercice. Les emprunts ont augmenté de 205 105 € au cours de l'exercice 2024.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts a été totalement amortie.

	31/12/2023	Amortissement	Reprise	31/12/2024
Etalement frais d'emprunts	-	-	-	*
TOTAL	-	-	-	-

3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	2 706 918	1 337 100
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 010 422	5 830 787
TOTAL	6 717 340	7 167 887

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales



Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT		Résultat
					Dernier exercice		
MVG Industries, SAS	4 700 000 €	33 133 890 €	100%	18 624 761 €	15 301 112 €		-3 343 221 €
ORBIT/FR, inc	12 884 551 €	4 013 764 €	100%	17 503 320 €	-		-61 328€
Orbit/FR Eng, Ltd	\$ 479 852	17 721 261\$	100%	13 919 899 €	25 747 110 \$		-4 495 999€
MVG, Inc	\$ 2 365 253	3 118 403	100%	1 881 011 €	13 360 908\$		352 044€
Microwave vision Italy, SRL	100 000 €	3 028 042€	100%	1 602 215 €	10 603 080€		- 237 219 €
MVG UK, Ltd	£ 151 001	£2 502 264	100%	449 918 €	£13 066 419		£ 955 874
MVG Germany, Gmbh	25 565 €	522 991€	100%	917 694 €	5 201 479 €		93 376 €
Microwave Vision Hong Kong, LTD	5 050 000 HKD	-7 062 978 HKD	100%	547 190 €	75 379 849 HKD		2 034 024 HKD

4.6. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés par la société Rainbow Holding dont le siège social est situé au 13 Rue du Zéphyr 91140 Villejust France.

4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	5	-	-	1	1	7
Autres employés	-	-	-	1	6	7
TOTAL	5	0	0	2	7	14

4.8. Rémunération des dirigeants

La société ne supporte pas de dépense de personnel liée aux dirigeants.

4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts



	Montant	Impôt
Accroissements : Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements : Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	- 378 800	- 94 700
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	- 1449 290	- 362 323
Total des déficits reportables	-	-

4.10. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 1 497 375
- Caution marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 28 758
- Caution marché étranger garantie pour soumission (en INR) : 15 000 000

4.11. Evènements postérieurs

Le 17 février 2025, l'acquisition définitive de la société Measurement Solution Private, Ltd le distributeur historique du groupe situé à Hyderabad en Inde a été réalisée.

4.12. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent à 41 294€ pour la certification des comptes.

MICROWAVE VISION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 293 402,40 euros
Siège social : 13, rue du Zéphyr
Parc d'activité de l'Océane, 91140 VILLEJUST
340 342 153 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Les Vingt-sept Juin,
A 10h,

La société RAINBOW HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 778 669 euros, ayant son siège social 13, rue du Zéphyr, 91140 VILLEJUST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 885 144 824 RCS EVRY,
Représentée par son Président, Guillaume SASSUS,
Associée unique de la société MICROWAVE VISION,

Étant précisé que les Commissaires aux comptes titulaires de la Société ont été régulièrement informés des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société RAINBOW HOLDING, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes, à compter du 17 juin 2025.

La société RAINBOW HOLDING, associée unique, a pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Non-renouvellement du mandat du second Commissaire aux Comptes titulaire, la société RSM PARIS,
- Non-renouvellement du mandat de second Commissaire aux Comptes suppléant, la société FIDINTER,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base du rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos

le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 439544 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	439 544 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 32 475 605 euros.	

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DÉCISION

Les mandats de la société RSM PARIS, second Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société FIDENTER, second Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, l'Associée Unique :

- décide de ne pas renouveler la société RSM PARIS dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire.
- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 3 du Code de commerce issu de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023, et décide de ne pas renouveler le mandat de second Commissaire aux comptes suppléant de la société FIDINTER.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société RAINBOW HOLDING
Guillaume SASSUS



Aca Nexia

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
au capital de 640 000€
RCS Paris B 331 057 406
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

RSM Paris

Membre du réseau RSM
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
au capital de 12 190 600€
RCS Paris 792 111 783
26, rue Cambacérès - 75008 Paris

Microwave Vision

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé Unique de la société Microwave Vision,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Microwave Vision relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 55 446 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.4 Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


A Paris, le 17 juin 2025

Les commissaires aux comptes,

Aca Nexia
représenté par

Signé par :

AE51066534AB420...
Philippe Mendes

DocuSigned by:

791AFBBC56FA4A6...
Charlotte Jansen

RSM Paris
représenté par

DocuSigned by:

A68435030C8C422...
Cyrille Gabay



Comptes annuels au 31 décembre 2024

*MICROWAVE VISION SAS
13 rue du Zéphir
91140 Villejust
SIREN : 340 342 153*



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 164 112	2 627 705	536 407	644 121
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	644 606		644 606	390 439
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 201	7 279	24 922	31 855
Autres immobilisations corporelles	49 538	34 288	15 250	23 902
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	55 446 007		55 446 007	55 446 007
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	26 961 525	4 717 644	22 243 880	21 206 260
Autres immobilisations financières	162 145		162 145	161 772
ACTIF IMMOBILISÉ	86 460 134	7 386 916	79 073 218	77 904 356
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	103 448	42 999	60 449	60 764
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	47 814		47 814	8 664
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 686 189		15 686 189	13 355 310
Autres	21 526 151		21 526 151	18 656 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 144 985		3 144 985	8 700 808
Charges constatées d'avance	204 318		204 318	134 925
ACTIF CIRCULANT	40 712 905	42 999	40 669 906	40 916 514
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	378 800		378 800	401 921
TOTAL ACTIF	127 551 839	7 429 915	120 121 924	119 222 791



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 293 402	1 293 402	1 293 402
Prime d'émission, de fusion, d'apport	55 200 459	55 200 459
Écarts de réévaluation	2 125	4 413
Écart d'équivalence		
- Légale	350 971	350 971
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	32 036 061	14 351 496
Report à nouveau	5 396 455	5 290 319
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	439 544	17 684 567
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	55 091	55 091
CAPITAUX PROPRES	94 774 109	94 230 718
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges	378 800	401 920
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	378 800	401 920
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	100 228	909 686
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	15 565 413	15 452 945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	6 717 340	7 167 887
Dettes :		
- Fiscales et sociales	664 406	691 643
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	472 338	335 603
EMPRUNTS ET DETTES	23 519 725	24 557 764
Écarts de conversion passif	1 449 290	32 388
TOTAL PASSIF	120 121 924	119 222 791



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
- De biens		4 243 505	4 243 505	5 120 603
Production vendue : - De services	1 282 090	6 362 794	7 644 884	7 791 784
Chiffre d'affaires net	1 282 091	10 606 299	11 888 389	12 912 387
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			2 424	
Autres produits			117 334	110 916
PRODUITS D'EXPLOITATION			12 008 146	13 023 303
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 580 305	4 770 411
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			-28	
Autres achats et charges externes *			2 938 217	3 466 454
Impôts, taxes et versements assimilés			50 765	60 164
Salaires et traitements			1 379 940	1 320 381
Charges sociales			546 539	534 642
- Amortissements sur immobilisations			303 267	332 017
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant			10 735	7 972
- Provisions pour risques et charges			20 147	91 686
Autres charges			1 036 220	760 568
CHARGES D'EXPLOITATION			10 866 107	11 344 295
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 142 039	1 679 008
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				18 901 774
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 849 638	1 360 391
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			401 920	870 395
Différences positives de change			251 704	722 051
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 503 262	21 854 612
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			640 858	2 929 685
Intérêts et charges assimilées			1 053 572	1 033 785
Différences négatives de change			84 242	1 096 168
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			1 778 672	5 059 637
RÉSULTAT FINANCIER			1 724 591	16 794 975
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 866 630	18 473 982



MICROWAVE VISION TOUS ETABLISSEMENTS

Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	65 957	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 957	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	29 046	3 906
Sur opérations en capital	2 080 738	734 002
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 109 783	737 908
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 043 826	-737 908
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	383 260	51 508
TOTAL DES PRODUITS	15 577 366	34 877 914
TOTAL DES CHARGES	15 137 822	17 193 347
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	439 544	17 684 567



Table des matières

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1. CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES
- 2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 2.5. STOCKS
- 2.6. CREANCES
- 2.7. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES
- 2.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 2.9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS
- 2.10. PROVISIONS
- 2.11. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE
- 2.12. RECONNAISSANCE DES PRODUITS
- 2.13. INTEGRATION FISCALE

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 3.4. VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE
- 3.5. STOCKS
- 3.6. CREANCES CLIENTS
- 3.7. AUTRES CREANCES
- 3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.10. CAPITAUX PROPRES
- 3.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 3.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES
- 3.13. DETTES FOURNISSEURS
- 3.14. DETTES FISCALES ET SOCIALES
- 3.15. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
- 3.16. COMPTE DE REGULARISATION PASSIF

4. AUTRES INFORMATIONS

- 4.1. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER
- 4.2. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL
- 4.3. VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
- 4.4. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE
- 4.5. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 4.6. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE
- 4.7. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE
- 4.8. REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 4.9. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- 4.10. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 4.11. EVENEMENTS POSTERIEURS
- 4.12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2024 est de 120 121 924 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 439 544 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le président en date du 22 mai 2025.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

1. Faits marquants de l'exercice

Le groupe a décidé de procéder à l'acquisition de son distributeur indien la société MSPL, un SPA a été signé en décembre 2024 avec une date d'acquisition définitive au 17 février 2025.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

Permanence des méthodes,
Continuité de l'exploitation,
Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.



2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- | | |
|---|------------|
| • Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| • Matériels et outillages | 3 à 7 ans |
| • Matériels de transport | 5 ans |
| • Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 11.4%.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.



2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles concernent principalement les pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2024.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.



Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1,75% constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis.
- Taux d'actualisation : 3,38%
- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47%

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- *Vente de produits et d'études :*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.

- *Maintenance :*

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

2.13. Intégration fiscale

La société fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2022, d'un groupe d'intégration dont RAINBOW HOLDING SAS est la société tête de groupe, elle est située au 13 Rue du Zéphyr 91140 Villejust. Elle est la société consolidante du Groupe.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.



3.1. Immobilisations incorporelles

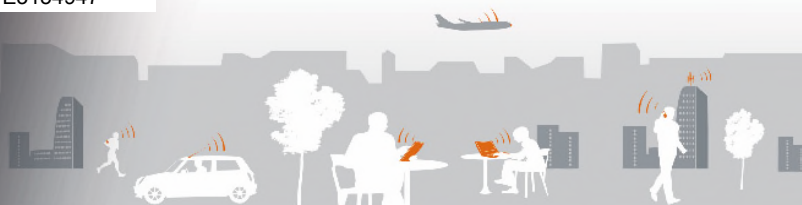
	Valeur brute 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2024	Amortissements Au 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Autres immobilisations incorporelles	2 982 837	181 275		-	3 164 112	2 627 705	536 407
Immos incorp en cours	390 439	570 872	-316 704		644 606	-	644 606
TOTAL	3 373 275	752 147	- 316 704	-	3 808 718	2 627 705	1 181 013

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Ecart de conversion	Valeur brute 31/12/2024	Amortissements Au 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Matériel et outillage industriel - MV Italy	33 587	-	-	-1 386	32 201	7 279	24 922
Agencements	12 905	-	-	-	12 905	7 889	5 016
Matériel de transport	28 288		-	-	28 288	19 318	8 970
Matériel de bureau et mobilier informatique	8 417	-	-	-71	8 345	7 081	1 264
Immobilisation corp en cours	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	83 197	-	-	-1 458	81 739	41 567	40 172

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2023	Augmentation	Diminution	Transfert	Ecart de conversion	31/12/2024	Dépréciation au 31/12/2024	Valeur nette 31/12/2024
Titres de participation	55 446 007		-			55 446 007		55 446 007
Prêts	25 641 700	3 114 449	-1 794 624	-	-	26 961 525	- 4 717 644	22 243 881
Autres immobilisations financières	161 772	50 123	-48 731	-	- 1 020	162 145		162 145
TOTAL	81 249 479	3 164 572	-1 843 354		-1 020	82 569 677	- 4 717 644	77 852 033



3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2023	Dotations	Reprises/ Reclassements	Ecart de conversion	31/12/2024
Frais de recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	2 338 716	288 989	-		2 627 705
Immobilisations incorporelles	2 338 716	288 989			2 627 705
Matériels et outillages industriels	1 732	4 435	977	135	7 279
Agencements	6 275	1 614	-		7 889
Matériels de transport	12 246	7 072	-		19 318
Matériels de bureau et mobilier informatique	7 187	973	-977	-102	7 081
Immobilisations corporelles	27 440	14 094	-	33	41 567
Autres immobilisations financières	4 435 439	282 205	-		4 717 644
Immobilisations financières	4 435 439	-	-		4 717 644
TOTAL	6 801 595	585 288	-	33	7 386 916

3.5. Stocks

	31/12/2023	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2024
Stocks pièces détachées	96 254	7 194	-	-	103 448
Stocks – provision pour dépréciation	- 35 490	-10 735	1 803	1 423	-42 999
TOTAL	60 764	-3 541	1 803	1 423	60 449

3.6. Créances clients



Le solde clients au 31 décembre 2024 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France et Europe		3 967 983
Etats Unis	2 373 614	4 243 658
Chine	145 021	101 838
Hong Kong	-	522 977
Japon	170 664	382 193
Israël	1 815 857	1 962 384
TOTAL	4 505 155	11 181 034

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel - note de frais	-	-
Personnel - acompte sur salaire	2 500	-
Organismes sociaux	-	-
Etat- crédit d'impôt recherche	427 269	814 329
Etat - Impôt sur les bénéfices	142 849	110 623
TVA déductible	134 797	103 825
Crédit de TVA à reporter	219 820	27 230
TVA sur factures non parvenues	141 746	179 475
Liaison MVG HONG KONG	92 140	94 579
Liaison Rainbow / Microwave vision	17 650 600	17 325 983
Liaison MVG AMS, Ltd	-	-
Liaison Microwave Vision, Ltd	-	-
Liaison ORBIT MVG	740 639	-
Liaison ORBIT Israel	1 973 790	-
Divers - produits à recevoir	-	-
TOTAL	21 526 151	18 656 043

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Les comptes à terme au titre de l'exercice précédent ont été soldés.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 204 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement, de redevances et abonnements pour 183 k€.

3.10. Capitaux propres



	Solde 31/12/2023	Solde Résultat 2023	Autres Mouvement s	Ecart de conversion	Résultat de L'exercice 2024	Solde 31/12/2024
Capital social	1 293 402	-	-	-	-	1 293 402
Prime d'émission	55 200 459	-	-	-	-	55 200 459
Ecart rééval.	4 413			-2 288		2 125
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	14 351 496	17 684 567		106 135	-	32 142 198
RAN	5 290 319		-	-	-	5 290 319
Amortissement dérogatoire	55 091	-	-	-	-	55 091
Résultat 2023	17 684 567	- 17 684 567	-	-	-	
Résultat 2024	-	-	-	-	439 544	439 544
TOTAL	94 230 718	-	-	103 847	439 544	94 774 109

Le capital social est constitué de 6 467 012 actions d'une valeur nominale 0.20 €.

L'amortissement dérogatoire concerne les frais d'acquisition des titres de participation de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2019.

3.11. Provisions pour risques et charges

	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Provisions pour charges	401 920	378 800	401 920	378 800
TOTAL	401 920	378 800	401 920	378 800

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2024 se décompose de la façon suivante :



Échéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	100 228	-	-	100 228
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	15 565 413	-	-	15 565 413
TOTAL	15 665 640	-	-	15 665 640

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 014 564 € sur l'exercice. Les emprunts ont augmenté de 205 105 € au cours de l'exercice 2024.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts a été totalement amortie.

	31/12/2023	Amortissement	Reprise	31/12/2024
Etalement frais d'emprunts	-	-	-	*
TOTAL	-	-	-	-

3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	2 706 918	1 337 100
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 010 422	5 830 787
TOTAL	6 717 340	7 167 887

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales



Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG Industries, SAS	4 700 000 €	33 133 890 €	100%	18 624 761 €	15 301 112 €	-3 343 221 €
ORBIT/FR, inc	12 884 551 €	4 013 764 €	100%	17 503 320 €	-	-61 328€
Orbit/FR Eng, Ltd	\$ 479 852	17 721 261\$	100%	13 919 899 €	25 747 110 \$	-4 495 999€
MVG, Inc	\$ 2 365 253	3 118 403	100%	1 881 011 €	13 360 908\$	352 044€
Microwave vision Italy, SRL	100 000 €	3 028 042€	100%	1 602 215 €	10 603 080€	- 237 219 €
MVG UK, Ltd	£ 151 001	£2 502 264	100%	449 918 €	£13 066 419	£ 955 874
MVG Germany, Gmbh	25 565 €	522 991€	100%	917 694 €	5 201 479 €	93 376 €
Microwave Vision Hong Kong, LTD	5 050 000 HKD	-7 062 978 HKD	100%	547 190 €	75 379 849 HKD	2 034 024 HKD

4.6. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés par la société Rainbow Holding dont le siège social est situé au 13 Rue du Zéphyr 91140 Villejust France.

4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	5	-	-	1	1	7
Autres employés	-	-	-	1	6	7
TOTAL	5	0	0	2	7	14

4.8. Rémunération des dirigeants

La société ne supporte pas de dépense de personnel liée aux dirigeants.

4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts



	Montant	Impôt
Accroissements : Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements : Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	- 378 800	- 94 700
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	- 1449 290	- 362 323
Total des déficits reportables	-	-

4.10. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Cautions marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 1 497 375
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 28 758
- Cautions marché étranger garantie pour soumission (en INR) : 15 000 000

4.11. Evènements postérieurs

Le 17 février 2025, l'acquisition définitive de la société Measurement Solution Private, Ltd le distributeur historique du groupe situé à Hyderabad en Inde a été réalisée.

4.12. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent à 41 294€ pour la certification des comptes.